

La mort de Claude Massu :

Un pilier du logement social

Notre ami Claude Massu, ancien président de la CNL, président d'honneur de notre organisation, vice-président de la fédération des offices HLM et membre du comité directeur de l'USH (ex-Union HLM) est mort des suites de complications post-opératoires. Il avait 78 ans.

Une foule nombreuse d'amis, de proches, de militants étaient présents à son enterrement au cimetière de Drancy (Seine-Saint-Denis). Parmi les personnalités : Michel Delebarre, président de l'USH (ex-Union HLM), ancien ministre ; Marie-Noëlle Lienemann, ancien ministre du logement ; Jean-Pierre Caroff, président de la fédération des Offices HLM ; Jean-Pierre Giacomo, président de la CNL et Philippe Denizot, administrateur ; Hervé Bramy, président du Conseil général ; des maires et élus locaux. M. Daubresse, l'actuel ministre du

logement s'était fait représenter.

Pour Michel Delebarre qui, le premier prend la parole pour rendre hommage au défunt, le logement social vient de perdre son dernier grand militant historique, après la disparition d'Albert Denvers et celle de Roger Quilliot, les anciens présidents de l'Union HLM, Claude Massu succédant d'ailleurs au second avec efficacité, entre juillet 1998 et mars 1999. Claude c'est aussi l'homme qui



dénonçait sans relâche la lenteur des évolutions de notre société, notamment la trop faible représentation des locataires.

Jean-Pierre Caroff définit Claude Massu comme l'homme de la continuité du combat pour le logement social : passé, présent, mais aussi avenir comme le montre son soutien à l'unification du statut des offices.

Succédant à Jean-Pierre Giacomo (voir encadré), Bernard Birsinger, maire de Bobigny, souligne, lui, une autre facette de Claude Massu : celle du militant communiste toujours fidèle à son engagement de jeunesse et pour qui le logement est aussi une affaire de dignité.

Tous les orateurs ont naturellement dit leur solidarité émue à Jacqueline, sa femme, à leurs deux filles Marie-Claude et Martine et à leurs proches. "Logement et famille" s'y associe volontiers. ■

• La famille tient à remercier tous ceux qui lui ont adressé des messages de condoléances.

Un combat pour l'homme

Claude Massu est né le 31 mars 1926 au Chesnay (Yvelines), dans une famille catholique. A 14 ans, il rejoint la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne). A 18 ans, en août 1944, réfractaire au STO, il est arrêté par les Allemands et condamné à mort. Il est sauvé par la Libération.

C'est alors qu'il adhère au PCF et mène des actions au bénéfice des mal-logés. Dès 1954 il a d'importantes responsabilités à la CNL. Par son activité et son sens aigu des responsabilités, il gagne l'estime et la confiance des militants et c'est tout naturellement, qu'il est élu, en 1969, président de la CNL, succédant à notre ami Adrien Huzard. Il exerce cette responsabilité avec talent jusqu'en 1985 où il passe le flambeau à Jean-Pierre Giacomo.

Arrivé à Drancy, à la fin des années 50, il est nommé à la tête de l'Office municipal, puis devient adjoint aux finances. Ces dernières années, il a été administrateur l'Office de Saint-Denis, contribuant à sa mutation lors de la récente création de Plaine commune.

Membre du Conseil fédéral des Offices dès 1961, puis du Comité directeur de l'Union HLM, il a été de tous les combats pour la promotion du logement social, s'opposant notamment à la loi Barre de 1977 qui remplaçait l'aide à la pierre par l'aide à la personne, loi dans laquelle il voyait, avec raison, les germes de futurs ghettos.

Claude était officier dans l'ordre de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du mérite et médaille d'Or du mouvement HLM.

Il a été toute sa vie locataire HLM.

Jean-Pierre GIACOMO : " Je lui dois beaucoup "

Le président de la CNL a dit, notamment, sa reconnaissance : "personnellement, je dois beaucoup à Claude, en premier lieu mes responsabilités, mais j'ai la faiblesse de croire qu'il me considérait aussi, un peu, comme son fils spirituel pendant les 12 années où j'ai travaillé avec lui".

Il a dit aussi combien Claude Massu a durablement marqué notre organisation : " dès le début des années 70, avant bien d'autres qui ont repris le concept, il a défini l'importance du droit au logement pour tous, dans le pays. Au cours de ces mêmes années, il a donné l'impulsion à une réflexion collective sur la place grandissante de l'accès à la propriété. Cela s'est traduit au congrès du Havre, en 1973, par la transformation de la Confédération nationale des locataires en Confédération nationale du logement. Par ailleurs, on tient pour naturel, aujourd'hui, que les associations nationales de locataires soient reconnues par les pouvoirs publics, les organismes bailleurs et gestionnaires, même si dans bien des cas, les rapports restent difficiles. Mais il y a 25 ans, un bailleur pouvait jeter son locataire comme un mouchoir sale et n'avait aucune obligation de recevoir l'association de locataires. L'amitié et l'estime que lui portait Roger Quilliot ont fait de Claude un acteur essentiel de la loi Quilliot. Pour l'avoir assisté à ce moment-là, avec mon ami Roger Outin, je peux en témoigner".